

2017

PROGRAMME DE FORMATION

POUR LES
ASSOCIATIONS
EN
POLITIQUE DE LA VILLE
EN
ESSONNE

SOMMAIRE

POUR DÉVELOPPER SON ASSOCIATION

- p. 4
 - **STAGE 1**
Maîtriser les opportunités de financement de son association
- p. 6
 - **STAGE 2**
Élaborer un projet et préparer son évaluation

POUR COMMUNIQUER SUR SON PROJET

- p. 8
 - **STAGE 3**
La communication des associations

POUR PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX DE VOTRE TERRITOIRE ET DU CONTRAT DE VILLE

- p. 10
 - **STAGE 4**
L'interculturalité : repérer les obstacles à la compréhension réciproque
- p. 12
 - **STAGE 5**
Atteindre l'égalité femmes-hommes : le rôle des associations
- p. 14
 - **STAGE 6**
Prévenir les discriminations : le rôle incontournable des associations
- p. 16 Calendrier
- p. 17 Fiche d'inscription
- p. 18 Présentation du CRPVE



CAP SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PÉRENNITÉ DES ASSOCIATIONS EN POLITIQUE DE LA VILLE

ÉDITO

LA VIE ASSOCIATIVE dans les quartiers prioritaires n'a rien d'un long fleuve tranquille. Les associations doivent naviguer entre la contribution active aux contrats de ville, les besoins des publics accueillis, les contraintes et les opportunités budgétaires.

Pour les aider à maintenir le cap du développement et de la pérennité, le CRPVE propose ce programme de formation avec le soutien de la Direction départementale de la cohésion sociale de l'Essonne.

Ainsi, un stage est consacré au développement associatif : élaborer un projet en cohérence avec les enjeux prioritaires du contrat de ville, du territoire et de sa population ; un autre stage a pour objectif de savoir assurer des financements pour conduire le projet. Enfin, un stage dédié à la communication permettra aux participants d'améliorer la visibilité et la lisibilité de l'activité associative.

Le CRPVE propose également une actualisation des connaissances et des savoir-faire sur l'interculturalité, l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations qui constituent d'importantes thématiques transversales du contrat de ville.

Que vous soyez cadre salarié-e (directeur-riche, coordinateur-riche, chargé-e de mission, etc.) ou cadre bénévole (président-e, trésorier-ère, etc.) en charge du développement d'une association, l'équipe du CRPVE vous accueillera à l'occasion de ces six stages de formation qui visent à consolider le tissu associatif des quartiers en politique de la Ville de l'Essonne.

*L'équipe du Centre de Ressources
Politique de la Ville en Essonne*

MAÎTRISER LES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT DE SON ASSOCIATION

LES ASSOCIATIONS connaissent une période de profondes mutations, notamment dans leurs modes de financement. Comme la pérennité de leur activité est liée aux moyens matériels, elles doivent diversifier leurs sources de financement et maîtriser les procédures de réponse aux appels à projets.

Dans un contexte budgétaire contraint, cette situation implique la nécessité de porter une attention particulière à la question financière. S'unir et mettre en commun ses ressources constituent une piste pour augmenter ses chances d'obtenir des subventions collectivement.

AXES DE TRAVAIL

Organiser sa recherche de financement : contexte et acteurs

- Identifier les institutions pertinentes en termes de financement de son projet (dresser un panorama : collectivités territoriales, État)
- Choisir ses soutiens publics et/ou privés et identifier les financeurs potentiels (construire un réseau d'acteurs ressources)
- Comprendre le rôle et les attentes des financeurs
- Repérer l'échelon territorial d'intervention le plus approprié à son action : local, départemental, régional, national, européen

Organiser sa recherche de financement : procédures

- Maîtriser les procédures de réponse aux appels de projets
- Remplir un dossier de demande de financements
- Gérer son projet pour répondre aux exigences des financeurs sans mettre en péril sa structure
- Assurer le suivi, contrôler et présenter ses résultats : anticiper une justification claire et complète de son action auprès du financeur



OBJECTIFS

- Développer et pérenniser financièrement son association
- Diversifier les sources de financement de son association
- Sélectionner les sources de financement les mieux appropriées à son association, à son projet
- Répondre efficacement à des appels à projets

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Échanges d'expériences et de points de vue entre les participant-e-s
- Travaux à partir de cas pratiques

INTERVENANTE

- **Bénédicte HALBA**
Docteure en sciences économiques,
Présidente-fondatrice de l'Institut de Recherche et
d'Information sur le Volontariat depuis 1997 et directrice
d'Iriv conseil depuis 2000
*Iriv conseil est un organisme de formation qui
propose des formations aux associations, aux
services de l'État et des collectivités territoriales
et aux entreprises (www.iriv.net)*

PUBLICS CONCERNÉS

- **Les associations en politique de la Ville de l'Essonne :**
dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-trice-s,
salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil
d'administration) de l'Essonne

DURÉE

1 journée
de 9h30 à 16h30
(déjeuner non pris en
charge par le CRPVE)

DATE

Mardi 18 avril 2017

LIEU

RESIDHOME
PARIS ÉVRY

1 rue Ambroise Croizat
91000 ÉVRY

INSCRIPTION GRATUITE et OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 17

ÉLABORER UN PROJET ET PRÉPARER SON ÉVALUATION

POUR DÉVELOPPER ses activités, une association doit savoir comment mettre en œuvre ses idées et évaluer les projets qu'elle développe. Avoir de bonnes intentions ne suffit pas à faire un « bon projet ».

Clarifier la finalité du projet en identifiant les problématiques sociales d'un territoire inscrites au contrat de ville, analyser le contexte local et partenarial, évaluer la faisabilité d'un projet, sont autant d'exigences qui garantiront in fine la performance de l'activité associative et la production d'effets sociaux durables.

AXES DE TRAVAIL

Mettre en œuvre son projet

- Développer un projet : de la théorie à la pratique
- Positionner son projet par rapport aux orientations stratégiques définies par les collectivités territoriales ou par l'État
- Procéder par étapes pour mettre en œuvre son projet
- Constituer une équipe, établir une feuille de route, anticiper les difficultés

Évaluer son projet : objectiver et pérenniser

- Définir les objectifs de l'évaluation
- Maîtriser la méthodologie d'évaluation d'un projet :
 - Qui doit évaluer ?
 - Comment évaluer ?
- Prendre en compte des indicateurs d'évaluation quantitative et qualitative
- Planifier l'évaluation du projet



OBJECTIFS

- Identifier et réunir les conditions de réalisation d'un projet
- Élaborer un projet grâce à une méthodologie performante
- Planifier un projet en fonction des moyens et de l'organisation de l'association
- Préparer l'évaluation d'un projet grâce à des méthodes et des critères adéquats

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Échanges d'expériences entre les participant-e-s
- Travaux à partir de cas pratiques proposés par les participant-e-s

INTERVENANTE

- **Bénédicte HALBA**,
Docteure en sciences économiques,
Présidente-fondatrice de l'Institut de Recherche et
d'Information sur le Volontariat depuis 1997 et directrice
d'Iriv conseil depuis 2000

Iriv conseil est un organisme de formation qui propose des formations aux associations, aux services de l'État et des collectivités territoriales et aux entreprises (www.iriv.net)

PUBLICS CONCERNÉS

- **Les associations en politique de la Ville de l'Essonne** : dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-trice-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) de l'Essonne

DURÉE

**2 journées
de 9h30 à 16h30**
(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATES

**Jeudi 27 et vendredi
28 avril 2017**

LIEU

**RESIDHOME
PARIS ÉVRY**
1 rue Ambroise Croizat
91000 ÉVRY

INSCRIPTION GRATUITE et OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 17

LA COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

POUR SE FAIRE entendre par leurs multiples interlocuteurs (financeurs, bénéficiaires, partenaires, etc.), les associations ne peuvent se passer d'une stratégie de communication élaborée en fonction du message à délivrer et des publics accueillis.

Ce stage de formation permettra aux acteurs associatifs de prioriser les informations et les modes de transmission des messages afin de s'assurer une meilleure visibilité et une reconnaissance accrue tant de la part des institutions que des bénéficiaires.

AXES DE TRAVAIL

Définir une stratégie de communication

- Faire connaître son association : informer, mobiliser et relayer
- Élaborer collectivement une parole associative
- Faire de chaque membre (salarié-e, bénévole, bénéficiaire) un-e ambassadeur-drice de l'association
- Faire l'état des lieux des ressources et outils à disposition des associations

La communication orale

- Communiquer oralement, à l'intérieur et à l'extérieur de l'association
- Prendre la parole dans différents contextes : réunion interne, réunion publique, rendez-vous avec des financeurs ou des partenaires
- Communiquer à l'attention des médias

La communication écrite

- Communiquer par écrit, à l'intérieur et à l'extérieur de l'association
- Maîtriser le processus de production des écrits
- Faire des réseaux sociaux de véritables atouts pour la communication de son association
- Adapter ses écrits en fonction des destinataires



OBJECTIFS

- Définir une stratégie de communication
- Porter une parole adaptée aux contextes de communication
- Maîtriser les processus de communication orale et écrite

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Échanges d'expériences et de points de vue entre les participant-e-s
- Mises en situation à partir de cas pratiques

INTERVENANTE

- **Caroline SENEZ**
Consultante

PUBLICS CONCERNÉS

- **Les associations en politique de la Ville de l'Essonne :** dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-trice-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) de l'Essonne

DURÉE

**2 journées
de 9h30 à 16h30**
(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATES

**Mercredi 3 et jeudi
4 mai 2017**

LIEU

**RESIDHOME
PARIS ÉVRY**

1 rue Ambroise Croizat
91000 ÉVRY

**INSCRIPTION GRATUITE
et OBLIGATOIRE**

Remplir la fiche de la page 17

STAGE 4

L'INTERCULTURALITÉ : REPÉRER LES OBSTACLES À LA COMPRÉHENSION RÉCIPROQUE

DANS UN CONTEXTE de flux migratoires mondialement croissants, ce qui relève du rapport à l'autre, de l'apprentissage de la diversité et de l'altérité questionne notre société occidentale contemporaine.

Les questions de communication interculturelle, d'identité, de mixité interrogent les associations. Ces compétences interculturelles permettent de déployer des attitudes d'accueil, d'observation, d'écoute et de communication pour une compréhension mutuelle

AXES DE TRAVAIL

- Apports et réflexions sur les notions de culture et d'identité
- Les obstacles à la communication interculturelle
- Élaboration d'outils de communication interculturelle :
 - positionnements
 - postures
 - pistes d'actions...

La fiche d'inscription de la page 17 est à retourner :

- par courrier : CRPVE - 1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut - 91000 ÉVRY
- par fax : 01 64 97 00 33
- par mail : formation@crpve91.fr

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par e-mail

Les adhérent-e-s au CRPVE sont prioritaires. Chaque stage doit être suivi dans son intégralité. Tout désistement à un stage de formation doit impérativement être signalé au 01 64 97 00 32 ou par mail : formation@crpve.fr



OBJECTIFS

- Favoriser des stratégies de compréhension réciproque à partir des expériences des participant-e-s
- Comprendre les notions de culture et d'acculturation
- Repérer les obstacles à la compréhension interculturelle en réfléchissant à son propre rapport à l'altérité

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Ateliers de réflexion et préconisations dans le cadre des pratiques bénévoles
- Recueil des observations, des expériences et échanges entre les participant-e-s

INTERVENANT

- **Chokri BEN FRADJ**
Formateur conférencier et ancien enseignant chercheur à l'université de Tunis - Historien de formation - Auteur d'une thèse de doctorat sur l'histoire de l'immigration maghrébine en France et de plusieurs publications autour de la connaissance du fait colonial, du fait musulman et de la question laïque

PUBLICS CONCERNÉS

- **Les associations en politique de la Ville de l'Essonne :** dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-trice-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) de l'Essonne

DURÉE

1 journée
de 9h30 à 16h30
(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATE

Vendredi 12 mai 2017

LIEU

RESIDHOME
PARIS ÉVRY

1 rue Ambroise Croizat
91000 ÉVRY

INSCRIPTION GRATUITE et OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 17

ATTEINDRE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : LE RÔLE DES ASSOCIATIONS

L'ÉGALITÉ femmes-hommes est une priorité dans la conception et la mise en œuvre des actions portées par le contrat de ville. Les associations œuvrant pour et dans les quartiers prioritaires doivent aujourd'hui mener des projets qui concourent à promouvoir et à atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les filles et les garçons. Cette ambition implique pour les acteurs associatifs de mieux connaître les concepts liés aux problématiques d'inégalité entre les sexes et d'apprivoiser les méthodes spécifiques d'intégration de cette thématique dans leur activité.

AXES DE TRAVAIL

Comprendre pour agir

- Prendre conscience de la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes
- Connaître les grandes notions de l'égalité entre les sexes
- Maîtriser le cadre juridique de la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes
- S'affranchir de l'illusion de la « neutralité des actions »

Mettre en œuvre des actions pour l'égalité

- Identifier et réunir les conditions de réussite de projets de promotion de l'égalité entre les sexes
- Identifier et éloigner les freins à la mise en œuvre de tels projets
- Diagnostiquer, mettre en œuvre, évaluer : une affaire de méthodologie
- Mobiliser pour l'égalité : qui et comment ?



OBJECTIFS

- Connaître le contexte de la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes
- Maîtriser les concepts relatifs aux problématiques d'égalité entre les sexes
- Mettre en œuvre des actions favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes
- Identifier et mobiliser les acteurs clés de la promotion de l'égalité entre les sexes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Conseils méthodologiques
- Mises en situation
- Études de cas pratiques
- Échanges d'expériences entre participant-e-s

INTERVENANTE

- **Julie MURET**
Chargée de mission accompagnement des associations -
Gestion au Centre Hubertine Auclert, centre francilien pour
l'égalité femmes-hommes

PUBLICS CONCERNÉS

- **Les associations en politique de la Ville de l'Essonne :**
dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-trice-s,
salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil
d'administration) de l'Essonne

DURÉE

1 journée
de 9h30 à 16h30
(déjeuner non pris en
charge par le CRPVE)

DATE

Mardi 16 mai 2017

LIEU

RESIDHOME
PARIS ÉVRY
1 rue Ambroise Croizat
91000 ÉVRY

INSCRIPTION GRATUITE et OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 17

PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS : LE RÔLE INCONTOURNABLE DES ASSOCIATIONS

LES DISCRIMINATIONS peuvent apparaître comme des phénomènes difficiles à cerner : elles sont souvent confondues avec d'autres manifestations de violences sociale et symbolique comme le racisme, le harcèlement ou encore le chômage et la précarité.

Pour lutter contre les discriminations, il faut alors pouvoir les identifier et les qualifier, avant que de pouvoir déployer des projets de prévention. C'est à ce titre précisément que les associations en politique de la Ville sont des actrices incontournables de la mise en œuvre de cette priorité ministérielle, notamment *via* les contrats de ville de nouvelle génération qui font de la prévention des discriminations un axe transversal.

AXES DE TRAVAIL

Définir et qualifier les discriminations

- Ce qu'est la discrimination *vs* ce qu'elle n'est pas
- Faire le point sur le champ lexical des phénomènes inégalitaires : ségrégation, préjugés, stéréotypes, stigmatisation, discrimination, etc.
- Discriminations directes, indirectes et systémiques : de quoi parle-t-on ?
- Les critères de discriminations définis par la loi
- Les champs d'expression des discriminations : éducation, emploi, logement, services publics, etc.
- La discrimination positive : effets et paradoxes

Prévenir les discriminations en milieu associatif

- Intégrer la prévention contre les discriminations dans son projet associatif



OBJECTIFS

- Maîtriser les concepts relatifs au champ des discriminations
- Connaître les outils juridiques de la lutte contre les discriminations
- Identifier et mobiliser les acteurs de la prévention des discriminations
- Intégrer la prévention des discriminations dans son projet associatif

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Recueil d'expériences
- Échanges entre participant-e-s
- Présentation d'outils pour sensibiliser à la lutte contre les discriminations

INTERVENANTE

- **Anne OLIVIER**
Sociologue, formatrice, membre du réseau TessitureS

PUBLICS CONCERNÉS

- **Les associations en politique de la Ville de l'Essonne :** dirigeant-e-s, chargé-e-s de mission, coordinateur-trice-s, salarié-e-s et bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration) de l'Essonne

DURÉE

1 journée
de 9h30 à 16h30
(déjeuner non pris en charge par le CRPVE)

DATE

Jeudi 1er juin 2017

LIEU

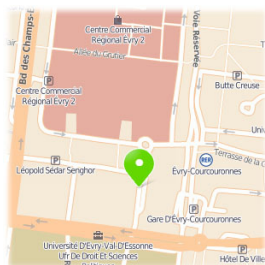
RESIDHOME
PARIS ÉVRY
1 rue Ambroise Croizat
91000 ÉVRY

INSCRIPTION GRATUITE et OBLIGATOIRE

Remplir la fiche de la page 17

CALENDRIER

	DATES	LIEU
STAGE 1 Maîtriser les opportunités de financement de son association	Mardi 18 avril de 9h30 à 16h30	RESIDHOME PARIS ÉVRY 1 rue Ambroise Croizat 91000 Evry
STAGE 2 Élaborer un projet et préparer son évaluation	Jeudi 27 et vendredi 28 avril de 9h30 à 16h30	RESIDHOME PARIS ÉVRY 1 rue Ambroise Croizat 91000 ÉVRY
STAGE 3 La communication des associations	Mercredi 3 et jeudi 4 mai de 9h30 à 16h30	RESIDHOME PARIS ÉVRY 1 rue Ambroise Croizat 91000 ÉVRY
STAGE 4 L'interculturalité : repérer les obstacles à la compréhension réciproque	Vendredi 12 mai de 9h30 à 16h30	RESIDHOME PARIS ÉVRY 1 rue Ambroise Croizat 91000 ÉVRY
STAGE 5 Atteindre l'égalité femmes-hommes : le rôle des associations	Mardi 16 mai de 9h30 à 16h30	RESIDHOME PARIS ÉVRY 1 rue Ambroise Croizat 91000 ÉVRY
STAGE 6 Prévenir les discriminations : le rôle incontournable des associations	Jeudi 1er juin de 9h30 à 16h30	RESIDHOME PARIS ÉVRY 1 rue Ambroise Croizat 91000 ÉVRY



Lieu des formations

RESIDHOME PARIS ÉVRY
1 rue Ambroise Croizat
91000 ÉVRY



FICHE D'INSCRIPTION

Nom Prénom

Fonction

Organisme

Adresse

CP Ville

Tél..... Email

Adhérent-e au CRPVE Non adhérent-e au CRPVE

s'inscrit au(x) :

- STAGE 1** : Maîtriser les opportunités de financement de son association
- STAGE 2** : Élaborer un projet et préparer son évaluation
- STAGE 3** : La communication des associations
- STAGE 4** : L'interculturalité : repérer les obstacles à la compréhension réciproque
- STAGE 5** : Atteindre l'égalité femmes-hommes : le rôle des associations
- STAGE 6** : Prévenir les discriminations : le rôle incontournable des associations

Cette fiche d'inscription est à retourner :

- par courrier : CRPVE - 1 bd de l'Écoute-s'il-Pleut - 91000 ÉVRY
- par fax : 01 64 97 00 33
- par mail : formation@crpve91.fr

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par e-mail

Les adhérent-e-s au CRPVE sont prioritaires. Chaque stage doit être suivi dans son intégralité. Tout désistement à un stage de formation doit impérativement être signalé au 01 64 97 00 32 ou par mail : formation@crpve.fr

Le Centre de Ressources Politique

LE CRPVE, association créée en 2001, est né d'une volonté commune du Conseil départemental de l'Essonne, de l'État et des réseaux de professionnels.

Avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations et du Conseil régional d'Île-de-France, il constitue un espace de qualification et d'échanges d'expériences et diffuse l'information nécessaire aux professionnels.

Au niveau national, le CRPVE s'inscrit dans le réseau constitué de 20 centres de ressources politique de la Ville, animé par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Le CRPVE s'adresse aux acteurs de la politique de la Ville (agents des collectivités locales et des services de l'État, élus, travailleurs sociaux, représentants associatifs...)

et aux professionnels relevant de services du droit commun qui exercent dans les quartiers en politique de la Ville du département de l'Essonne et des départements limitrophes dépourvus de centre de ressources : la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne et les Yvelines. En 2017, il s'adressera également aux membres des Conseils citoyens de l'Essonne.

Définies par le cadre de référence national État/Centres de ressources politique de la Ville, les missions du CRPVE sont les suivantes :

- ❖ contribuer à l'animation des réseaux d'acteurs ;
- ❖ accompagner la montée en compétence des acteurs locaux ;
- ❖ capitaliser et diffuser la connaissance et les retours d'expériences.

Les thématiques investies par le CRPVE

- Politique de la Ville
- Habitat/Logement/Cadre de vie
- Questions éducatives/Réussite éducative
- Santé et santé mentale
- Développement économique
- Égalité femmes-hommes et situation des femmes dans les quartiers
- Lutte contre les discriminations
- Immigration/Intégration/Interculturalité

de la Ville en Essonne

Contribuer à l'animation des réseaux d'acteurs

Cette mission s'exerce dans une logique inter-acteurs, en mobilisant des professionnels issus des différentes institutions ou structures de proximité mobilisés en faveur de territoires cibles de la politique de la Ville, avec un principe de transversalité dont l'objectif est de décloisonner les cultures institutionnelles, les pratiques professionnelles et les territoires.

Qualifier pour accompagner la montée en compétences

Cette mission revêt différents modes d'intervention s'inscrivant dans la durée et s'appuyant sur une bonne connaissance du milieu local et partenarial :

- ❖ cycles de qualification fondés sur des échanges suivis entre pairs et dont le contenu et la pédagogie misent sur le partage d'expériences et de pratiques
- ❖ sessions de formation délivrant des connaissances formalisées en amont
- ❖ groupes de travail, journées thématiques, visites terrain, journées de sensibilisation, débats, expérimentations inter-sites, etc.

Modalités de mise en œuvre

- ❖ mise en place de programmes et cycles de formation pour les professionnels de la politique de la Ville et du droit commun
- ❖ mise en place de groupes de travail qualifiants et comités de pilotage de projets
- ❖ organisation de temps d'échanges entre acteurs et professionnels de la politique de la Ville et du droit commun : journées d'information et de réflexion, débats d'actualité, projections-débats, expositions, visites terrain
- ❖ accompagnement de projets des associations des quartiers prioritaires
- ❖ réalisation de recherche-action.

Capitaliser et diffuser la connaissance et les retours d'expérience

Cette mission consiste à formaliser les connaissances produites par les professionnels et les chercheurs, et à en organiser l'accumulation sélective par une démarche de capitalisation de ressources (documents, études...). Elle a également pour objet prioritaire la diffusion de l'information (actualités de la politique de la Ville, activités du CRPVE...).

Modalités de mise en œuvre

- ❖ animation du site internet www.crpve91.fr
- ❖ réalisation de publications print et web
- ❖ réalisation d'une démarche de capitalisation d'expériences
- ❖ gestion de l'information et de la communication à travers la newsletter Expression Ville
- ❖ gestion d'un espace documentaire et production de dossiers participants

Quelques chiffres 2016

- 1 961 participants en cumulé sur l'année
- 112 demi-journées et journées, dont :
 - ❖ 7 journées d'information et de réflexion et débats d'actualité
 - ❖ 72 journées de formation
 - ❖ 15 séances consacrées aux groupes de travail
 - ❖ 18 rencontres de réseaux de professionnels
- * 2 771 abonnés à la newsletter Expression Ville, 2 numéros annuels publiés
- * 11 884 visiteurs sur le site crpve91.fr
- * 7 espaces ressources en ligne
- * 45 mails d'information

CONTACT

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

Maison départementale de l'Habitat
1 boulevard de l'Écoute-s'il-Pleut
91000 ÉVRY

Tél. : 01 64 97 00 32

www.crpve91.fr

Information et inscription aux formations

Tél. : 01 64 97 00 32

Fax : 01 64 97 00 33

formation@crpve91.fr

